

Direction Sports et Jeunesse
Service Piscines-Patinoire
REF. VW-IS/05-01-2022
Suivi : Vincent Wahart
☎ : 02.51.05.42.82

**CONVENTION ENTRE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION
ET LES ASSOCIATIONS AFFILIEES A LA FEDERATION FRANCAISE DE LA RETRAITE SPORTIVE**

Tarifcation – Accès piscines et patinoire 2021-2022

Entre les soussignés

La Roche-sur-Yon Agglomération (siret n°24850058900317), désignée ci-après par « l'Agglomération » et domiciliée à l'Hôtel de Ville et d'Agglomération, Place du Théâtre, BP 829, 85021 La Roche-sur-Yon cedex, représentée par Monsieur Sébastien ALLAIN, 5^{ème} membre du Bureau, dûment habilité en vertu de l'arrêté de délégation n°097-A-2020 du 24 juillet 2020,

D'une part,

Et

L'association « Amicale sportive des retraités Yonnais », représentée par Monsieur Jean BIDAUD, Président – située maison de quartier du Bourg, 67, chemin de la Giraudière, 85000 LA ROCHE SUR YON.

Et

L'association « Dompierroise des retraités sportifs », représentée par Monsieur Jacky BARRE, Président – située Espace Yon, rue du vieux bourg, 85170 DOMPIERRE-SUR-YON.

Et

L'association « La Galipote » des retraités sportifs d'Aubigny, représentée par Monsieur Serge RABILLER, Président – situé 4 rue de la Garenne, 85430 AUBIGNY.

Et

L'association « Le club Amitié Ferrière retraite sportive de La Ferrière, représentée par Monsieur Jean-Paul BIDAUD, Président – Mairie de LA FERRIERE, situé 92 rue Nationale, 85 280 LA FERRIERE.

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour but de définir les modalités d'accès, à titre payant, par les associations de retraites sportives (citées ci-dessus) demeurant sur le territoire de l'agglomération, du Complexe Aquatique et Patinoire, situé impasse des Olympiades à La Roche-sur-Yon, et de la piscine SUD, située au lieu-dit Le Pavillon située sur la commune des Rives de l'Yon.

ARTICLE 2 : CONDITIONS D'ACCES ET PERIODE

La Roche-sur-Yon Agglomération octroie la possibilité pour l'ensemble des membres adhérents des associations signataires de cette convention d'accéder aux équipements sportifs de l'agglomération durant l'ensemble des horaires d'ouverture au public sur présentation d'une carte disposant d'une photo de l'adhérent et/ou de présenter une carte d'identité à l'accueil.

Période de validité de la convention ⇒ du 01 janvier 2022 au 30 avril 2022

ARTICLE 3 – TARIFICATION APPLIQUEE

Conformément à la grille tarifaire applicable au 26 octobre 2020, la tarification appliquée à l'entrée des équipements sportifs aux membres des associations signataires (sous réserve de la présentation obligatoire d'une carte nominative d'adhérent de la fédération française de la retraite sportive), sera celle accordée aux comités d'entreprises :

PISCINES Complexe Aquatique:

- **Entrée unitaire 3.80 €** (au lieu de 5.00 €), pour la période mentionnée à l'article 2.

PISCINES SUD :

- **Entrée unitaire 3,20 €** (au lieu de 4.60 €), pour la période mentionnée à l'article 2.

PATINOIRE :

- **Entrée unitaire 3,80 €** (au lieu de 4.90 €), pour la période mentionnée à l'article 2.
- **Location d'une paire de patins 3,20 €**

Ce tarif ne pourra pas s'appliquer aux membres de la famille du détenteur de la carte d'adhérent de la fédération de la retraite sportive.

Cette tarification spécifique ne pourra pas être accordée lors de manifestations impliquant une tarification exceptionnelle du fait d'intervenants extérieurs ou matériel particulier.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PRATIQUE DE L'ACTIVITE

Les adhérents des associations s'engagent à respecter le règlement intérieur des équipements de l'agglomération. Pour les utilisateurs des piscines, seuls les slips de bain et boxers sont autorisés (short et bermuda étant interdits).

Pour les utilisateurs de la patinoire, il est recommandé de se munir de gants.

ARTICLE 5 : FERMETURE D'EQUIPEMENTS

La Roche-sur-Yon Agglomération se réserve le droit, en cas de manifestation sportive ou événement particulier de supprimer toute séance publique dans ce cadre.

Fait à La Roche-sur-Yon, le 05 janvier 2022

Sébastien ALLAIN

5^{ème} membre du bureau
de La Roche-sur-Yon Agglomération

Jacky BARRE

Président de l'Association
« Dompierroise des retraités
sportifs »
Dompierre-sur-Yon

Jean BIDAUD

Président de l'Association
« Amicale sportive des retraités
Yonnais »
La Roche-sur-Yon

Serge RABILLER

Président de l'Association
« La Galipote »
des retraités sportifs
d'Aubigny

Jean-Paul BIDAUD

Président de l'Association
« Le Club Amitiés Ferrièreoise des
retraités sportifs
de La Ferrière